



Tél. 032 484 94 88

E-mail: info@lesgenevez.ch

www.lesgenevez.ch

Les Genevez, le 12 juin 2025

AVIS OFFICIEL

Bourses aux apprenti(e)s et étudiant(e)s

Nous vous rappelons que la commune octroie une bourse de formation aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures et ceci durant 4 ans maximum. Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant aux critères sont prié(e)s de remettre leur attestation de fréquentation de cours de l'année écoulée ainsi qu'un numéro de compte bancaire/postal, au secrétariat communal afin que nous puissions effectuer le versement jusqu'au 18 juillet prochain.

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé exceptionnellement

Du 19 au 23 juin 2025 y compris

Merci de votre compréhension.

Secrétariat communal, vacances d'été

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé

Du 21 juillet au 10 août 2025

Nous vous souhaitons de belles vacances et un bel été !



Récapitulation du compte d'exploitation 2024

En vue de l'assemblée communale du 18 juin prochain, vous trouverez au verso, la récapitulation du compte d'exploitation 2024.



Récapitulation compte d'exploitation 2024

	Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION GENERALE	273'559.85	16'374.90	239'950.00	9'100.00	310'704.80	18'594.70
1 ORDRE - SECURITE - DEFENSE	66'139.30	42'946.50	63'000.00	38'400.00	66'269.55	49'005.35
2 FORMATION	731'778.83	74'586.75	711'000.00	60'400.00	690'981.08	61'432.81
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS	126'643.80	19'066.90	118'730.00	24'000.00	141'084.50	22'168.65
4 SANTE	4'161.97	0.00	4'700.00	0.00	4'387.08	0.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	443'383.15	27'829.30	426'000.00	3'100.00	579'359.05	3'782.75
6 TRAFIC - TRANSPORTS	226'166.70	40'649.40	203'250.00	43'400.00	231'091.45	49'522.80
7 ENVIRONNEMENT	469'702.29	482'813.61	493'080.00	489'900.00	483'435.66	493'494.25
8 ECONOMIE PUBLIQUE	433'156.81	473'745.14	440'950.00	440'600.00	454'644.80	491'808.93
9 FINANCES - IMPOTS	60'047.71	1'396'349.88	62'500.00	1'524'620.00	94'852.24	1'746'861.46
Totaux	2'834'740.41	2'574'362.38	2'763'160.00	2'633'520.00	3'056'810.21	2'936'671.70
Correction résultat service de l'approvisionnement en eau	28'929.14				20'841.70	
Correction résultat service de l'épuration des eaux		9'363.05				8'694.48
Correction résultat service des déchets		3'991.47		1'180.00		788.18
Totaux corrigés	2'863'669.55	2'587'716.90	2'763'160.00	2'634'700.00	3'077'651.91	2'946'154.36
Excédents charges/produits exploitation		275'952.65		128'460.00		131'497.55

Les Genevez, le 12 juin 2025

Mise en location appartement, Chemin de l'École 1



Un appartement lumineux de 3,5 pièces est à louer.

L'appartement comprend : une cuisine ouverte sur le séjour, deux chambres, une salle de bain, une cave et un galetas.

Loyer mensuel : Fr. 950.- + Fr. 200.- acompte sur charges

Pour toutes questions ou visites, nous vous remercions de contacter notre administration communale au : **032 484 94 88** ou **info@lesgenevez.ch**

Avis aux propriétaires de piscine



Dans le but d'assurer une alimentation en eau constante avec l'arrivée des beaux jours, nous rappelons aux propriétaires de piscine/jacuzzi de plus de 3000 litres (enterré ou hors-sol) qu'ils sont priés d'aviser le secrétariat communal avant de les remplir.

Ceci dans le but de planifier les prélèvements et d'éviter que le niveau du réservoir n'atteigne un seuil critique.

Nous vous remercions de votre collaboration. 😊

Bilan de mi-mandat du Maire Anael Lovis

Madame, Monsieur,

Avec le mois de juin 2025, en tant que chef d'exécutif, il est temps pour moi d'établir un bilan de mi-mandat et de vous informer des travaux menés par le conseil communal depuis les deux années et demies écoulées.

L'épineux et émotionnel dossier de la desserte forestière des Embreux a définitivement été clos suite à l'assemblée communale extraordinaire du 2 avril 2025. Ainsi, après avoir traité ce dossier, arrivé sur la table du conseil communal par force obligatoire, il est temps de faire place à des dossiers plus consensuels et porteur d'avenir pour notre commune.

Tout d'abord, et comme vous le savez, l'affaire de la relocalisation de l'usine Crevoisier SA a trouvé son épilogue, malheureuse, auprès du Tribunal fédéral après plus de 6 ans de procédure. Juste avant le jugement, le Conseil communal a encore essayé de trouver une solution avec la Confédération, et j'ai moi-même rencontré la Cheffe de l'office fédéral de l'environnement au Palais fédéral grâce au soutien du conseiller aux Etats Charles Juillard pour tenter de trouver une solution de dernière minute. Malheureusement, aucune de ces tentatives n'a abouti et nos alternatives ont été infructueuses. Des frais d'avocat ont dû être payés par la commune au recourant. Le Conseil communal reste frustré par l'issue de cette procédure mais n'avait que peu, voire pas, de marge de manœuvre et je peux vous l'assurer, nous aurons tout tenté, jusqu'à la fin.

Nous avons aussi mis fin à deux procédures judiciaires engagées par le même opposant à l'encontre de la commune, la plus importante étant concernant notre règlement sur les résidences secondaires. Le recourant demandait l'abrogation pure et simple de notre règlement communal mais il n'a pas été suivi par le Tribunal cantonal, ce dernier ayant donné raison à la commune. Cette fois, c'est lui qui devra rembourser les frais d'avocat à la commune.

Autre sujet majeur, en attente depuis de nombreuses années faute d'accord : le projet de crèche. Je suis ravi de vous annoncer que le projet est prêt, ficelé et solide. En partenariat avec la commune de Lajoux et un acteur privé, le projet a été remis sur les rails et il sera formellement présenté à la population lors d'une séance d'information le 27 août 2025, à la halle polyvalente, au cours de laquelle toutes les questions pourront être posées. L'assemblée communale décisionnelles se tiendra le 1er octobre 2025, à la halle polyvalente.

Je suis très satisfait de ce projet ; il est attendu depuis de nombreuses années et je me réjouis de vous présenter le résultat de notre travail. Nous serons pleinement transparents et donnerons toutes les informations souhaitées. Vu l'importance de ce projet pour l'avenir de notre commune, après la fermeture, dans la même année, du magasin, du restaurant, de la Poste et du guichet de la banque, je vous enjoint vivement à venir participer aux deux soirées précitées et soutenir ce projet, particulièrement à l'assemblée décisionnelle du 1er octobre. Des convocations officielles suivront mais je souhaitais d'ores et déjà vous communiquer les dates afin que vous puissiez toutes et tous les réserver.

Autre grand dossier, qui va de pair avec le développement de notre village : la révision de notre plan d'aménagement local (PAL). Après les travaux de la commission spéciale créée sous la précédente législature, un projet de PAL a été élaboré en collaboration avec le bureau RWB.

Après pas moins de trois navettes d'étude et une séance avec les services de l'Etat, lors desquelles nous avons défendu avec vigueur les intérêts de la commune, nous sommes arrivés à la clôture du dossier, qui est déposé publiquement depuis le 22 mai 2025, suite à la publication au Journal officiel.

Nous avons tenu compte du maximum d'intérêts privés, publics ou agricoles malgré les contraintes du droit supérieur qui nous sont imposées. Entre autres éléments importants, une nouvelle zone à bâtir pour des villas familiales en haut du village sera créée, sur les parcelles appartenant à la commune et pratiquement aucun dézonage de parcelles privées n'a dû être entrepris. Nous sommes donc parvenus à une très bonne solution vu les contraintes, qu'il s'agit dès lors de vous soumettre. Une assemblée communale sera convoquée après le traitement des potentielles oppositions.

Autre énorme chantier qui concerne aussi l'avenir de notre village : le réseau d'eau et la traversée du village. Comme vous le savez tous, notre réseau d'eau est très ancien et fragile. Cet épineux dossier, en suspens depuis de nombreuses années, doit désormais être entrepris. Je suis ravi de vous annoncer que les discussions exploratoires et préparatoires sont en cours et le projet devrait désormais être mené pour la fin de la législature et sur la prochaine législature. A ce titre, il conviendra aussi d'entreprendre, en même temps, la réfection des routes communales. Ainsi, une fois les discussions exploratoires menées par le Conseil communal sur les aspects techniques, une commission spéciale d'urbanisme sera mise sur pied, dite commission à laquelle pourront participer quelques-uns d'entre vous. Le Conseil communal a déjà validé le principe de la création de la commission, qui devra notamment se pencher sur les questions de mobilité et d'aménagement du village. Vu les enjeux autour de cette question, nous avons estimé que, comme pour la crèche et le PAL, ce projet doit aussi se construire autour d'une adhésion populaire qui prend en compte au maximum les attentes de chacun. Les informations suivront cas échéant, lorsque le dossier technique sera ficelé.

Enfin, la question des finances publiques a été abordée lors de plusieurs assemblées communales, les comptes étant en dent de scie ces dernières années. De ce côté, nous avons entrepris certaines réformes pour stabiliser la situation sur le moyen terme. A ce titre, les comptes 2024 auraient été (pratiquement) à l'équilibre si nous n'avions pas dû compenser les charges extraordinaires de l'action sociale, compensations extraordinaires imposées par le canton. La situation reste tendue mais partiellement maîtrisée malgré cette perte, notamment par la proposition de prélèvement d'un montant dans la réserve de politique budgétaire pour atténuer l'effet de cette dépense extraordinaire. Enfin, le Conseil communal ne souhaite, pour l'instant, pas augmenter les impôts ni les taxes, afin de ne pas augmenter les charges pour les ménages et la population en générale. A ce titre, une proposition sera faite en fin d'année dans le cadre du budget concernant les taxes sur l'eau.

Comme vous pouvez le constater, nous avons été passablement occupés durant les deux ans et demi qui viennent de s'écouler, et ce par des dossiers d'importance, et il en sera de même pour les deux ans et demi à venir. Les dossiers que j'ai évoqués plus haut sont également d'une importance majeure pour l'avenir de notre commune, notamment afin de lui redonner du dynamisme.

Je reste évidemment à votre pleine et entière disposition pour toutes questions et ou en cas de nécessité ; le conseil communal et moi-même ne fermons jamais la porte à la discussion.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Anael Lovis
Maire



Au P'tit Plus à La Courtine!

www.aupitplus.ch



Voici les dates, pour le deuxième semestre 2025, des passages de notre épicerie **tous les lundis soir**, accueil dès 19h 50, tirage au sort et début de la vente à 20h.

Est-ce que je peux bénéficier du P'tit Plus?

Toute personne habitant les Franches-Montagnes et ayant droit au subside cantonal pour le paiement de ses primes assurance maladie peut bénéficier du P'tit Plus. Il suffit de remettre une copie de la décision de la Caisse de compensation ou sa carte culture. Le bénéficiaire paiera ensuite un abonnement pour le prix symbolique de Fr. 5.- pour dix passages.

Lajoux

dans les couloirs de l'école primaire

Août 11, 25	Septembre 8, 22
Octobre 6, 20	Novembre 3, 17
Décembre 1 ^{er} , 15, 29	

Les Genevez

à la halle de gym (entrée cuisine)

Août 4, 18	Septembre 1 ^{er} , 15, 29
Octobre 13, 27	Novembre 10, 24
Décembre 8, 22	

Pour plus d'informations:

N'hésitez pas à contacter Jean-Daniel Ecoeur, 079 256 76 51

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons un bel été!

PROTECTION CONTRE LA CANICULE

Sélectionnez un modèle
bouton Nouveau.

Recommandations et informations au personnel soignant

Les températures élevées peuvent avoir des répercussions sur la santé. Elles peuvent notamment nuire aux performances physiques et intellectuelles. Certains groupes de personnes doivent être plus particulièrement protégés de la chaleur, car ils présentent une régulation thermique moins efficace, transpirent moins et ressentent moins la sensation de soif que les autres. Cela les rend sensibles au stress thermique et peut nuire à leur système cardiovasculaire. La concentration d'ozone dans l'air est souvent plus élevée pendant les périodes caniculaires et peut également provoquer des problèmes de santé tels que des irritations oculaires et des symptômes respiratoires. **Font plus particulièrement partie des groupes à risques les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes.**

CONDUITE À SUIVRE



- ➔ **Proposer suffisamment à boire:** au moins 1,5 l par jour, sauf indication contraire du médecin. Mais attention: pas de boissons alcoolisées ou très sucrées.



- ➔ **Limiter les efforts physiques:** aux heures les plus chaudes de la journée, éviter le plus possible l'activité physique et privilégier les lieux ombragés.



- ➔ **Porter des vêtements légers**



- ➔ **Rafrâchir les pièces:** fermer les fenêtres et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets) pendant la journée, ouvrir les fenêtres et aérer la nuit. Si besoin, allumer un ventilateur ou la climatisation.



- ➔ **Rafrâchir le corps:** proposer des douches ou bains froids. Des linges froids et humides posés sur le front et la nuque rafraîchissent tout le corps. Des compresses froides sur les bras et les mollets, des bains des pieds et des mains rafraîchissent et font baisser la température corporelle. Il est important de **surveiller régulièrement la température corporelle.**



- ➔ **Repas froids et rafraîchissants:** fruits, salades, légumes et produits laitiers sont riches en eau et ont un effet rafraîchissant. Par ailleurs, il est nécessaire de veiller à un apport en sel suffisant.



- ➔ **Conserver les aliments périssables au réfrigérateur**



organise sa traditionnelle soirée

Jeudi 31 juillet 2025,

18h00 à la buvette du téléski :

- mot de bienvenue du maire
- accueil des nouveaux habitants
- apéro offert par la commune



*Restauration chaude :
grillades, boissons, bar*



Grand feu ainsi que feux d'artifice !

**Un grand MERCI à la Commune des Genevez
pour son soutien !!!**

Se recommande : Coopérative du Téléski